

## Procès Verbal du Conseil d'Ecole du Vendredi 6 juin 2014

### Présents

Représentants de la Municipalité : Mme LAJOUX, M. COUTABLE

Représentants des parents d'élèves FCPE : Mme VAUTIER, Mme LOISON, Mme LAGLEYZE

Représentants des parents d'élèves APE : Mme LOUVEAU, Mme CHARTIER, Mme CHAMBON,

Equipe enseignante : Mme TORTEREAU, Mme TARASCOU, Mme DOSSEUR, Mme FOULONNEAU, Mme LEBORGNE, Mme TABUTEAU, M. MATHIEU

### Excusés

IEN : Mme GOURIN

Représentante des parents d'élèves APE : Mme BITAILLOU

Enseignantes : Mme MAZURAS, Mme FEVRIER

Emploi Avenir Professeur : Mme BOUARFA

### 1. Mouvement du personnel

Pas de changement au niveau de l'équipe pédagogique. Les compléments de service (Mme Tabuteau et direction) ne sont pas encore connus à ce jour. Le poste d'aide administrative à la direction de Mme Van Gool prendra fin le 1<sup>er</sup> octobre 2014. Une demande de renouvellement a été faite en mai auprès de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale. Le poste d'Emploi Avenir Professeur de Mme Bouarfa prendra également fin le 1<sup>er</sup> octobre 2014. Son contrat devrait être renouvelé.

### 2. Effectifs prévisionnels rentrée 2014/2015

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Moyenne 7 classes
38	32	34	41	33	178	25,4

### 3. Modification du calendrier scolaire

Suite à la décision du Ministre de l'Education Nationale, la rentrée scolaire des élèves a été reportée au mardi 2 septembre 2014. L'accueil périscolaire sera ouvert le lundi 1<sup>er</sup> septembre. Aucun accueil ne s'effectuera le jour de la rentrée.

### 3. Organisation rentrée 2014/2015

Mme Lajoux explique que les élus de la CCVI ont voté à l'unanimité le report de la réforme à septembre 2015. Les conseils municipaux ont adopté cette position. Les communes sont donc hors la loi. La réunion avec le Directeur Académique, M. Destrée, n'a pas abouti. Pour lui, les communes doivent appliquer la réforme. Reste à attendre la décision du Préfet qui pourrait imposer à l'école le mercredi matin aux horaires adoptés (cf compte rendu du 2<sup>ème</sup> conseil d'école).

L'équipe enseignante précise que cette situation perturbe beaucoup la gestion de la future année scolaire (positionnement des APC, emplois du temps, ...). Par ailleurs, M. Mathieu rappelle que les enseignants ne sont pas du tout favorables à une organisation de 4 jours 1/2 avec des horaires de 4 jours et une 1/2 journée libérée de manière aléatoire.

Par ailleurs, les listes des fournitures demandées aux familles appliquent les recommandations qui ont été formulées dans la circulaire n°2014-058 du 29 avril 2014. Elles seront données fin juin.

#### **4. Bilan projet d'école**

Le projet d'école 2011/2014 arrive à son terme.

Le bilan de l'axe 1 (Favoriser la réussite de tous les élèves.) révèle que le travail engagé en grammaire, en orthographe ainsi qu'en grandeurs et mesures doit être poursuivi. Les liaisons GS/CP, CE1/CE2, CM2/6<sup>ème</sup> doivent être consolidées. En ce qui concerne l'axe 2 (Harmoniser les enseignements en travaillant en équipe.), des programmations de cycles ont été réalisées. L'axe 3 (Répondre au besoins spécifiques de l'école.) montre un bon engagement dans les démarches écocitoyennes et une ouverture culturelle et sportive plutôt développée.

Reste maintenant à écrire le projet 2014/2017 qui s'articulera autour de 3 axes. Axe 1 : Favoriser la réussite de tous les élèves ; Axe 2 : Travailler en équipe pour assurer la continuité des apprentissages de la maternelle au collège. ; Axe 3 : Créer un climat scolaire favorable aux apprentissages et à l'épanouissement des élèves. L'écriture de ce nouveau projet d'école devrait être l'objet du travail des enseignants de septembre à octobre, à moins que celle-ci soit différée car de nouveaux programmes sont attendus.

#### **5. Règlement intérieur**

Une réflexion de l'équipe enseignante a été engagée afin d'intégrer une échelle de sanctions au futur règlement intérieur, ceci afin d'harmoniser les pratiques.

#### **5. Evaluations CE1 & CM2**

Bien qu'elles soient facultatives cette année, l'équipe enseignante a décidé de maintenir les évaluations nationales en CE1 et CM2. Les résultats obtenus permettent d'avoir une vue d'ensemble des cohortes et d'adapter si besoin le travail pédagogique engagé. Aucune remontée ne sera donc faite au niveau de l'inspection. Les résultats obtenus sont stables par rapport aux années précédentes. 95% des élèves de CE1 sont au-dessus du seuil de 50% de réussite (50% de ces élèves sont au-delà de 66%). 85% des élèves de CM2 ont plus de 50% en français et 76% en mathématiques.

#### **6. Sécurité**

Un exercice d'évacuation incendie a été déclenché par le directeur le mardi 20 mai. Rien à signaler. Par ailleurs, M. Mathieu informe de la mise en place du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels. Celui-ci a été présenté en conseil des maîtres le mercredi 15 mai et en Mairie le lundi 19 mai. Il recense les différents risques liés à l'hygiène, à la sécurité, à des facteurs psychosociaux et à l'ergonomie. Ce document va être transmis à l'IEN et sera donné à révision chaque année.

#### **7. Coopérative scolaire**

Le solde est de 5 031 €. Celui-ci comprend la subvention municipale pour la coopérative de l'école de 2 301 € qui sera distribuée entre les classes à la rentrée de septembre 2014. Les nombreux dons des différentes associations ont permis l'acquisition de matériel de jardinage, de ballons de basket, d'un visualiseur. L'achat d'une enceinte est également envisagé, de même pour du matériel qui pourrait être utilisé dans le cadre des APC. L'équipe enseignante remercie une nouvelle fois les représentants de parents d'élèves pour leur implication à trouver des financements.

Sorties : Journée sportive le vendredi 9 mai. Belle réussite qui ne pourrait exister sans une forte mobilisation des parents. Les CM2 sont allés au collège pour une après-midi football en collaboration avec une classe de 6<sup>ème</sup> menée par Mme Foussard le jeudi 15 mai. Ecole et cinéma pour les classes de Mmes Tortereau, Tarascou et Foulonneau le 13 et 23 mai. Les classes de CP (Mme Tortereau), CP/CE1 (Mme Tarascou) et de CE1/CE2 (Mme Foulonneau) participeront avec des ateliers jeux à l'initiative de l'Association du Moulin le jeudi 5 juin ou le vendredi 6 juin. Les CM2 retourneront au collège le jeudi 12 juin (journée entière). Ils visiteront le collège le matin,

déjeuneront au self (repas payé par la coopérative de classe) et feront un défi maths avec une classe de 6<sup>ème</sup> l'après-midi sous la conduite de Mme Durand (professeur de mathématiques). Les classes de CP (Mme Tortereau) et CP/CE1 (Mme Tarascou) vont aller au parc de La Haute-Touche le mardi 17 juin. La classe de CE2 (Mme Dosseur) se rendra au Clos Lucé le mardi 17 juin. La classe de CE1/CE2 (Mme Foulonneau) se rendra également au Parc de La Haute-Touche le jeudi 19 juin. Une rencontre handball inter-écoles (cycle 3) se déroulera le jeudi 26 juin au stade de Veigné. Les classes de CM1/CM2 (Mme Leborgne) et de CM2 (M. Mathieu) auront une sortie à Tours (Musée du Compagnonnage) le vendredi 27 juin. Les classes de CM1/CM2 (Mme Leborgne) et de CM2 (M. Mathieu) feront une sortie à vélo entre Veigné et Cormery le mardi 1<sup>er</sup> juillet. Classe transplantée à Angers pour les CE2/CM1 (Mme Tabuteau) du lundi 30 juin au mercredi 2 juillet.

### **8. Investissement informatique**

Un 2<sup>ème</sup> tni est installé depuis le mois de février dans la classe de Mme Tarascou. Quelques petits soucis ont été notés quant à la capacité de l'ordinateur à piloter le tableau. Des ajustements ont été nécessaires. Un investissement dans un pc neuf faciliterait le fonctionnement du tni. Par ailleurs, une demande pour l'acquisition d'un troisième tni a été faite auprès de la Municipalité.

### **9. Conseil des enfants**

Mme Lajoux a fait part d'un travail mené par le conseil des enfants sur les noms des écoles. Suite à ce travail, les élèves des différentes classes ont voté : Ecole Pierre Mourruau ; Ecole des Varennes ; Ecole des Grandes Vignes. Le conseil retiendra deux de ces noms qui seront ensuite soumis à la décision du conseil municipal.

### **10. Travaux**

La liste des travaux d'été sera prochainement envoyée à M. Coutable. La réfection des huisseries de la salle polyvalente et de la classe de Mme Leborgne est programmée (été ou vacances de Toussaint).

### **11. Associations des parents d'élèves**

La kermesse organisée conjointement par les deux associations aura lieu le vendredi 27 juin dès 16h30. L'organisation retenue est identique à celle de l'année passée : stands gratuits (sauf tombola à 1 €) ; verre de l'amitié et pique-nique.

APE : L'opération madeleines Bijou a permis de récolter 190 € qui ont été donnés à la coopérative scolaire de l'école. Une date pour la venue du photographe a été retenue : lundi 22 septembre (de préférence) ou lundi 29 septembre.

FCPE : Les bénéfices récoltés lors des ventes de St Nicolas et de la Fiesta party ont été reversés aux écoles (300 € (classe transplantée Mme Tabuteau) ; 550 € (coopérative école du Bourg) ; 350 € (coopérative école du Moulin). Les associations aimeraient participer directement à l'achat de matériel plutôt que de faire des dons. M. Mathieu a répondu favorablement à cette demande. Bilan positif pour la chasse aux œufs et Vide ta chambre. Le rallye pédestre aura lieu le 28 septembre.

Les associations de parents d'élèves remercient la municipalité pour son investissement au niveau de la sécurité aux abords de l'école. Une réflexion a été soulevée sur les classes transplantées. L'équipe enseignante a précisé qu'il n'y avait pas de caractère obligatoire et que cela restait à la discrétion de l'enseignant(e).

*Ecole élémentaire Veigné Bourg – 33 Bis Rue Principale – 37250 VEIGNE*

**Ce présent compte rendu sera consultable par voie d'affichage et sur le site de l'école <http://ec-bourg-veigne.tice.ac-orleans-tours.fr> jusqu'au prochain Conseil d'Ecole.**

**Chaque membre du Conseil d'Ecole en a reçu un exemplaire. Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.**

**le secrétaire de séance (FCPE),  
Mme VAUTIER**



**le directeur,  
M. MATHIEU**

